



Montpellier, le 28 février 2020

ECJSL/20400

**MONSIEUR CHRISTOPHE MORGO  
MAIRE DE VILLEVEYRAC  
4, ROUTE DE POUSSAN  
34 560 VILLEVEYRAC**

DGA Education, Culture, Jeunesse, Sport, Loisirs  
Pôle Culture / pierresvives  
Direction générale Archives et Mémoire  
Pierresvives  
Hôtel du Département  
Mas d'Alco  
1977 avenue des Moulins  
34087 Montpellier cedex 4

Dossier suivi par : Anne Sutter  
Références : AS/2020  
Téléphone : 04 67 67 37 87  
E-mail : [asutter@herault.fr](mailto:asutter@herault.fr)

**Objet :** Mise en ligne des compoix et délibérations consulaires et communales de Villeveyrac sur le portail **pierresvives** (site des Archives départementales)

Monsieur le Maire,

Vous avez participé au programme de numérisation engagé par les Archives départementales de l'Hérault et je vous en remercie.

J'ai le plaisir de vous annoncer la mise en ligne de 3 compoix (1666-1783) et 15 délibérations consulaires et communales (1637 – 1909) de votre commune.

Je vous invite à vous rendre sur le site des Archives départementales depuis le portail **pierresvives** (<http://pierresvives.herault.fr/>) afin de les consulter. L'accès aux images numériques se fait par le biais d'un formulaire de recherche spécifique (<http://archives-pierresvives.herault.fr/archives/recherche/numerise>) qui permet une interrogation par lieu ou par tranche chronologique. Il est également possible de retrouver l'ensemble des informations relatives à votre commune (archives en ligne, inventaire, données locales) depuis la page *Accès communal* consacrée à Villeveyrac, consultable à l'adresse suivante : <https://archives-pierresvives.herault.fr/archive/catalogue/heraultcommunes/villeveyrac/n:41>

Si vous le souhaitez, vous pouvez valoriser cette action auprès des habitants de votre commune, en diffusant cette information dans le journal municipal ou sur le site internet de la commune. Vous pouvez également faire un lien, sur votre site internet, vers la page *Accès communal* dédiée à votre commune sur le site des Archives départementales ou vers les formulaires de recherche spécifiques (état civil, délibérations, compoix ou autres).

Les Archives départementales se tiennent bien sûr à votre disposition pour toutes précisions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Conservatrice générale du patrimoine  
Directrice des Archives départementales

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Sylvie Desachy